

PAS DE CENTRALE EN BASSE AUTOMNE

www.pasdecentrale.fr
www.basseautomne.fr



Communiqué de presse du 14 février 2011

CENTRALE DE VERBERIE IL EST TEMPS DE TOURNER LA PAGE

Comme toujours, le sujet fait salle comble.

Lors de l'assemblée générale de l'association, le vendredi 28 janvier, c'est avec une surprise non dissimulée que chacun a pu prendre connaissance des premiers éléments du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Verberie, en cours d'élaboration : un diagnostic qui met en évidence à la fois la richesse environnementale de la commune (« une entité écologique du plus haut intérêt patrimonial, avec de nombreux sites de niveau international»), et au contraire une zone d'activité qui « renvoie aujourd'hui une image inachevée » offrant « un potentiel foncier intéressant pour envisager une relance de l'économie locale».



Pourquoi dans ces conditions implanter une centrale thermique à énergie fossile sur la commune ? Surtout quand le site choisi est le corridor écologique de Roberval-Verberie, dont le représentant de la DREAL confirme : « il s'agit du dernier couloir qui subsiste entre les grands massifs forestiers. Son maintien est capital »

C'est pourtant, encore et toujours, l'intention du maire de Verberie, qui indique, avec une obstination déroutante, que « le PADD [Plan d'Aménagement et de Développement Durable] devra reprendre dans ses orientations le projet de centrale thermique sur le plateau »



*Maître Faro,
avocat de
l'association*

Les habitants de la région ont fait sortir la centrale par la porte, le maire cherche à la faire rentrer par la fenêtre. Avec leurs associations, ils attendent de pied ferme la concertation et l'enquête publique sur le nouveau PLU.

Grand succès à nouveau, le 9 février à St Sauveur, pour la conférence-débat organisée par les associations sur les gaz à effet de serre et le dérèglement climatique. Un invité de marque : Pierre Radanne, ancien Président de l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Chacun des participants, élu ou simple habitant de nos communes, a pu prendre conscience de l'urgence de travailler à la réduction des dépenses énergétiques pour atteindre les objectifs fixés par le parlement dans les lois Grenelle. Le Plan Climat-Energie Territorial est l'un des outils à notre disposition, il est urgent de le mettre en place dans le pays compiégnais comme c'est déjà le cas dans d'autres collectivités du département.



Si le sujet de la centrale thermique de Verberie n'était pas l'objet même du débat, Pierre Radanne nous a cependant transmis son analyse :



«Avec son fonctionnement de 8000 H par an, ce n'est pas une turbine à gaz pour faire de la production de pointe, mais bien pour faire de l'électricité toute l'année.

Le débat, c'est d'éviter le chauffage électrique qui fait les fortes consommations en hiver. En effet une centrale à gaz qui alimente le chauffage électrique consomme, pour ce chauffage électrique, deux fois plus de gaz, que si c'était un chauffage à gaz.

Donnons la priorité aux économies d'énergie, et aux économies d'électricité. On peut avoir besoin de turbines à gaz pour faire le bouclage, mais cette solution n'est légitime que lorsqu'on a passé les deux étapes précédentes »

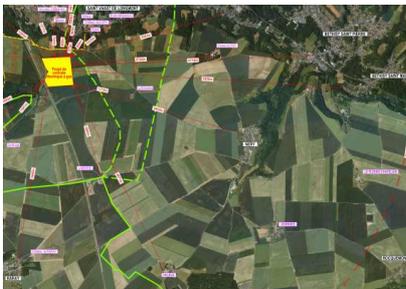
Une centrale dépassée sur le plan énergétique, une centrale qui s'implanterait sur un corridor écologique indispensable au maintien de la biodiversité, qui pourrait encore soutenir ce projet, à part le maire de Verberie ?

Certainement pas les agriculteurs, qui ont décidé de se mobiliser contre le projet, en nous rappelant que la centrale s'implanterait au milieu d'un vaste secteur agricole.

Au-delà de la perte définitive de 30 hectares de terres cultivables, dans un département qui en perd déjà 700 hectares par an, ils nous rappellent les impacts en termes de pollution de la centrale : 6000 tonnes de produits toxiques, dont 400 tonnes de poussières issues de la combustion du gaz et chargées de métaux lourds, qui s'accumuleront chaque année sur les terres environnantes.



Aujourd'hui les filières agricoles et les industriels de l'agro-alimentaire demandent aux agriculteurs d'écarter de leurs productions les terres soumises aux émissions de polluants industriels : question de santé publique, mais aussi question d'image. La loi du consommateur va au-delà des normes.



Quelle serait la valeur de ces terres une fois installée la centrale ?

76 agriculteurs des communes environnant le site (*) ont signé un courrier adressé au président de la Chambre d'Agriculture de l'Oise, M. Jean-Luc Poulain, pour lui demander que soit prise par la chambre d'agriculture une délibération claire contre le projet.

Il est grand temps de tourner la page.

Les élections cantonales approchent. Ce sera l'occasion pour chaque candidat, si ce n'est déjà fait, d'afficher clairement sa position sur ce projet.

Franck Deboise
Président de l'association Pas de Centrale en Basse Automne
pasdecentrale@orange.fr
tel 06 08 96 71 32

(*) ont signé le courrier des agriculteurs des communes de : Barberie, Baron, Béthisy-St-Martin, Béthisy-St-Pierre, Borest, Canly, Chamant, Cinqueux, Fontaine-Chaalis, Fresnoy-le-Luat, Gaignes, Lacroix-St-Ouen, Montépilloy, Montlévêque, Nanteuil-le-Haudoin, Néry, Orrouy, Pontpoint, Raray, Rocquemont, Rully, Saint-Vaast de-Longmont, Saintines, Sery-Magneval, Trumilly, Verberie, Villeneuve-sur-Verberie